



# CUSY Infos

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous permette de trouver une réelle joie de vivre sur notre commune.

En 2003, trente trois nouvelles familles ont fait le choix de vivre à Cusy. Bienvenue à elles ! La population communale atteint maintenant les 1400 habitants. L'attractivité de Cusy ne se dément pas. L'offre de services, le dynamisme de nos nombreuses associations, et la qualité de notre environnement, en sont les principales raisons. Mais ceci n'est jamais définitivement acquis. Il nous faut être vigilant pour qu'il en reste ainsi.

2003, et l'exceptionnelle sécheresse qui a sévi cet été nous a rappelé combien nos ressources hydriques sont précieuses. Il nous revient d'accentuer les initiatives prises dans le passé : renforcement de la sécurité d'approvisionnement en eau potable par la recherche de nouvelles ressources et la mise en place de périmètres de protection; amélioration de la qualité du service de distribution par le confortement de nos réseaux.

Il convient également d'adapter voire de développer les services à la population. Ainsi en 2003, nous avons consenti des efforts importants qui se poursuivront en 2004 en direction des enfants scolarisés. Concrètement le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> décembre afin d'offrir un meilleur service de restauration à nos enfants, et l'école élémentaire va prochainement faire l'objet d'une restructuration. En dehors du cadre scolaire, notre action auprès des jeunes se développe avec la création à la Toussaint d'un Centre de loisirs de proximité « Aux P'tits Mômes ». Il connaît déjà un vif succès.

Pour que Cusy demeure une commune où il fait bon vivre, nous devons aussi et d'abord agir pour organiser un aménagement cohérent de notre territoire. La révision du PLU en articulation avec le SCOT de l'albanais doit permettre d'y parvenir. Cela sera un temps fort de l'année. Nous y reviendrons dans les prochains numéros.

La commune doit compter de plus en plus sur les actions entreprises en intercommunalité (assainissement, actions économiques, actions sociales entre autres). En effet, notre devenir passe par une vision partagée de l'avenir à l'échelle d'un plus vaste bassin de vie : celui de l'Albanais. L'adoption en fin d'année de la Taxe Professionnelle Unique par la Communauté de Communes du Pays d'Alby en est la traduction. Le canton s'est ainsi donné de nouveaux moyens et a conforté la solidarité entre les communes.

Le Maire Jean-Claude Guerraz



Parc  
Naturel  
Régional  
du Massif  
des Bauges

Commune adhérente

Dans ce numéro :		
Eau précieuse	Vœux de la Municipalité	2
Taxe Professionnelle Unique	Signalétique	3
Du côté des jeunes	Environnement : Bientôt le printemps	4
Calendrier des manifestations		5
Etat Civil		6

## Eau précieuse

---

Nous avons connu cet été une sécheresse exceptionnelle. Nous nous sommes rendus compte à quel point notre vie était tributaire de ce précieux liquide. Comme 40 autres communes du département, Cusy en a ressenti les effets, l'alimentation d'eau potable a été réduite, voire coupée pendant plusieurs jours dans certains hameaux.



Notre commune possède deux ressources en eau : La Tuillère, et Les Chavonnes qui alimentent les habitations par le principe de la gravité, et sans aucun traitement puisque l'eau est naturellement conforme. Ces ressources permettent normalement de répondre à la totalité des besoins. Dès le mois d'avril, la source de la Tuillère a régulièrement baissé, passant de 20 m<sup>3</sup> /h à 7 m<sup>3</sup> /h, l'étiage le plus bas des années passées étant de 11 m<sup>3</sup> / h.

A l'heure actuelle, il est considéré que les réseaux d'eau potable français possèdent 30 à 40 % de fuites. Ces dernières années, nous avons profité du passage de l'assainissement pour changer les conduites anciennes, ce qui a considérablement diminué les pertes.

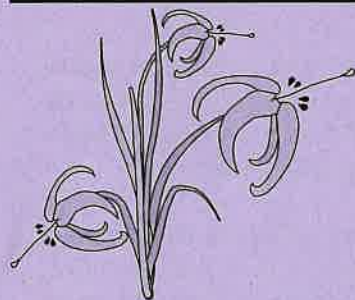
Il n'en reste pas moins que des fuites existent mais que les moyens de détection sont faibles. Pour localiser ces écoulements, nous avons profité de cette période où l'eau manquait, pour contrôler des secteurs précis en fermant l'un après l'autre des tronçons du réseau, pendant que le réservoir se remplissait. Par ailleurs, nous avons effectué des travaux de jonction du réseau des Chavonnes à celui de La Tuillère. Ceci a permis de bien répartir les ressources en eaux et d'exploiter au mieux la nappe des Chavonnes (10 000 m<sup>3</sup>).

Malgré ces mesures, la réalimentation des sources s'est avérée insuffisante. Il a manqué jusqu'à 50 m<sup>3</sup> jour sur les 350 nécessaires pour répondre aux besoins. Les points hauts ont été particulièrement pénalisés. Une sollicitation des communes voisines ( St Ours et St Offenge) a donc été nécessaire.

Ces désagréments nous ont poussé à anticiper des travaux programmés sans attendre les aides financières espérées. Après la jonction des deux réseaux, c'est le captage de la Tuillère qui vient de faire l'objet d'importants travaux d'entretien. 2004 verra s'effectuer la pose de compteurs pour améliorer encore la gestion des réseaux communaux.

## Vœux de la Municipalité

---



C'est en toute simplicité que le 10 janvier dernier, le Maire de la commune entouré de son conseil municipal a présenté ses vœux de bonne et heureuse année à l'ensemble de ses concitoyens.

A cette occasion, Monsieur le Maire a tenu à remercier les nombreux bénévoles des associations dont la vitalité dynamise le village, ainsi que les commerçants, artisans, entrepreneurs, acteurs de la vie économique de Cusy.

Il a ensuite relaté les faits marquants de l'année écoulée, les difficultés, les solutions qui y ont été apportées puis a présenté les projets envisagés à court et moyen terme.

Fidèle à la réputation de « bon accueil » de sa commune, le Conseil Municipal a ensuite chaleureusement salué les nouveaux habitants qui ont été invités à se présenter à tour de rôle. Deux charmantes fillettes leur ont remis un bouquet de fleurs, deux brochures relatives à la vie de la commune et du canton, ainsi qu'un sac « tri sélectif ».

Pour conclure cette manifestation, un remerciement tout particulier a été adressé à Marie-Noëlle Gioria, présidente pendant plus de 20 ans de l'association Familles Rurales. Joëlle Dagand lui succède. Il lui a été souhaité avec humour une présidence d'aussi longue durée !

Cette soirée s'acheva dans la bonne humeur autour du traditionnel pot de l'amitié offert par la Municipalité.

# Etat Civil

## NAISSANCES

BEVILLE Loan	6 Janvier	BARTHES Nathan	2 Juillet
LACHENAL Antoine	6 Janvier	KHALEF Nathan	6 Juillet
SZPILFIDEL Antoine	15 Janvier	NOEL Léandre	27 Juillet
METRAL Justine	24 janvier	SCELLES Florian	20 Septembre
BRUNIER Julia	10 Février	REVAUX Ninon	22 Octobre
PAUL Mattéo	27 Mars	VIVIER Fabio	8 Novembre
REVILLARD Amandine	1 <sup>er</sup> Avril	BLONDEAU Axelle	20 Novembre
FAIVRE Ninon	17 Avril	RICHE Killian	24 Novembre
DUFOUR Olivia	17 Mai	CHAPEL Mathilde	20 Décembre
CORNEILLE Alexandre	27 Mai	GROSJEAN Manon	31 Décembre
DUFOSSE Inès	30 Mai		
PICARD Ninon	10 Juin		
SERIN Clément	25 Juin		



## MARIAGES

BRAHIMI Bachir et RICHARD Françoise	5 Avril
LABORNE Thierry et PARASZCZAK Hélène	26 Avril
LAMOUILLE Walter et WOESTELANDT Marie	31 Mai
COQUELIN Wilfried et JANER Antonia	07 Juin
MAHE Alain et ACHAICHA Sonmaya	07 Juin
PETIT Sébastien et GUILBERT Gladys	05 Juillet
PIC Christian et GRENIER Christel	12 Juillet
BALTHAZARD Daniel et MAILLARD Catherine	09 Août
DAGAND Georges et PUJALTE Brigitte	16 Août
CARRIER Jacky et AKULENKA Ala	23 Août
CHRISTOLLET Jérôme et CARTERON Magali	30 Août



## DECES

COULADAIZE Max	12 janvier
CHABERT Joseph	12 Février
COLLET Roger	25 Février
GROSJEAN Augusta	07 Mars
DAGAND Yvonne	22 Mars
GAIMOZ André	17 Avril
DAVAT Céline	21 Mai

GROSJEAN Magdeleine	29 juin
DELPHIS Marthe	11 Juillet
ROSTINGT Roland	15 Juillet
JARRY Yannick	30 Aout
SPINELLI Rosa-Maria	24 Octobre
GROSJEAN Roger	06 Décembre
GONTHIER Georgette	21 Décembre



## Calendrier des Manifestations

Dates	Manifestations	Organisateurs
Samedi 28 Février	Restaurant scolaire : Inauguration officielle à 10h00 Porte ouverte au public à 11h15	Mairie
Samedi 28 Février	Repas du Judo - foyer communal	Judo Club
Samedi 6 Mars	La Balouria - foyer communal	UBAC Cinéma
Dimanche 7 Mars	La Balouria - foyer communal	Cyclamens
Samedi 20 Mars	Fleurissement	Commission Environnement
Samedi 20 Mars	Concours de Belote - foyer communal	CAFET
Dimanche 21 Mars	Election Cantonale et Régional 1er tour	
Dimanche 28 Mars	Election Cantonale et Régionale 2e tour	
Mercredi 30 Mars	Réunion publique Signalétique à 20H	Mairie
Samedi 17 Avril	Repas Dansant - foyer communal	ADMR
Samedi 24 Avril	Soirée sketches - foyer communal	Club des Ados / Familles Rurales
Mercredi 05 Mai	Don du Sang - foyer communal	
Samedi 08 Mai	Marché aux Fleurs	Commission Environnement
Dimanche 23 Mai	Rando nature(sous réserve)	Commission Culture
Dimanche 13 Juin	Election Européenne	
Dimanche 13 Juin	Spectacle de danse Casino d'Aix les Bains	Famille Rurale
Samedi 19 juin	Fête de la musique	Entre scène et terre/ commission culture

**ADMR** : Association du Service à Domicile en Milieu Rural

**CAFET** : Comité d'Animation et des Fêtes de Cusy

# La Communauté de Communes du Pays d'Alby instaure la Taxe Professionnelle Unique

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Communauté de Communes du Pays d'Alby (CCPA) est passée sous le régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique (TPU).

## De quoi s'agit-il ?

Les communes du canton d'Alby ne percevront plus la Taxe Professionnelle. La part qui leur revenait sera dorénavant encaissée par la CCPA. Les différences de taux existant entre les communes vont progressivement s'estomper pour être uniformes quelque soit le lieu d'implantation de l'entreprise.



En conséquence, les communes percevront uniquement, de droit, la fiscalité "ménages" (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti). De manière à ce que les recettes fiscales des communes soient maintenues, elles recevront annuellement de la CCPA une attribution de compensation correspondant au produit de taxe professionnelle perçu lors de l'année précédant l'instauration de la TPU soit celle de l'année 2003.

## Quelles sont les motivations ?

Depuis la loi du 12 juillet 1999 (renforcement de l'intercommunalité), la TPU est encouragée par une forte incitation financière accordée par l'Etat au groupement de communes qui l'instaure (bonification de la Dotation Globale de Fonctionnement DGF).

Ce système pousse à une réelle solidarité à l'échelle d'un territoire, en faisant correspondre bassin d'emploi et production de richesses avec bassin de vie et services rendus à la population (partage des richesses). La TPU permet de mettre un terme aux différences de taux pratiqués par les communes. Enfin, une mutualisation du risque économique est ainsi mise en place entre les communes car si une entreprise venait à disparaître du territoire communal le montant de la compensation serait tout de même maintenu.

## Des inquiétudes communales

La municipalité de Cusy, par la voie de ses délégués s'est abstenue lors du vote de cette décision au conseil communautaire de la CCPA du 24-11-2003. Considérant que si ce régime fiscal présentait des avantages indéniables, il entraînait également des inconvénients.

Sans nouveau transfert de charges, le montant de la compensation est figée une bonne fois pour toute. La marge de manœuvre sur l'évolution des taux des ménages sera encore plus étroitement liée à l'évolution de la TP donc liée à la politique définie par la CCPA.

## Mise en Place d'une Signalétique réunion publique de présentation du projet



Comme annoncé lors du précédent numéro, le projet de mise en place d'une signalétique sur la commune est sur le point de faire l'objet d'une consultation des entreprises afin, dans un premier temps, de passer commande de la fabrication des panneaux directionnels puis, dans un second temps, des plaques de rues et numéros d'habitation.

Le plan de balisage vient d'être établi avec le concours d'un bureau d'étude et du Parc Naturel Régional des Bauges.

La municipalité souhaite le présenter à l'ensemble de la population puis engagera la consultation d'entreprises compétentes. A cet effet, une réunion publique est organisée

**le 30 mars 2004 à 20h00 au Foyer communal.**

pour une présentation centrée sur les nouvelles dénominations des voiries (rues, chemins, routes,...).

Préalablement, vous pourrez venir prendre connaissance de ce plan en Mairie aux heures d'ouverture à partir du 08 mars jusqu'au 19 mars 04.

## Du Côté des Jeunes ...

Après une année d'animation et d'accompagnement avec les plus grands (accueil, hip hop, sorties, vacances, participation à des événements locaux, etc.), Yann Brousse, animateur, élargit son champ d'action, avec deux réalisations principales :

### Pour les 6 - 12 ans :

- **Accompagnement scolaire** : dans le cadre d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), signé avec la DDASS, 18 enfants de l'école élémentaire bénéficient d'un accompagnement scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 h 00, dans les locaux scolaires, en présence de 5 adultes. Ce travail est conduit en partenariat avec Mr Gonin, directeur et l'équipe enseignante, ainsi que les familles. L'objectif est de permettre aux enfants ciblés par les enseignants, de mieux réussir leur scolarité par un soutien diversifié, une écoute, des échanges avec les adultes, etc.
- **Aux P'tits Mômes** : un centre de loisirs a vu le jour aux vacances de la Toussaint 2003, puis les mercredis, en journée ou demi journée. Il est proposé aux 6 - 12 ans des activités manuelles, des jeux, des sorties à thèmes, etc.  
Cet accueil se veut un outil complémentaire de lien social, par des animations de proximité, un mélange des publics, une attention aux enfants sans activités régulières avec une implication des familles.  
Le centre de loisirs vient renforcer le travail initié jusqu'à présent par l'animateur auprès de ce public, et permet un suivi régulier des enfants tout au long de la semaine sur des temps différents (péri et extrascolaire).  
Le centre de loisirs fonctionne pendant toutes les vacances scolaires de l'année et se veut complémentaire des propositions existantes, notamment pendant les vacances d'été.



### Pour les 13 ans et plus :

- **La danse hip hop continue !** Après leur brillante prestation au 1<sup>er</sup> festival de danse organisé par l'association « Entre scène et terre », 11 danseurs (7 garçons et 4 filles) déploient tous les samedis après-midi beaucoup d'efforts et d'assiduité en vue de la préparation d'un prochain spectacle. Le tout sous la houlette de Houssine KHALD, professeur de danse.
- **Un atelier de construction de jeux en bois** a vu le jour au local « jeunes » à la fin de l'année 2003. Ce sont des jeunes garçons et filles qui s'initient tous les mercredis au travail du bois, en fabriquant des jeux avec l'animateur. L'objectif de ce projet est de valoriser l'expression manuelle, le travail collectif et la gestion d'un projet dans toute sa dimension.

**CONTACT** : Le bureau des animateurs est situé au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie (accès direct sans passer par le secrétariat). Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h, possibilité de joindre l'équipe d'animation au 04.50.52.10.39 du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16 h 30.

## Environnement : Bientôt le Printemps !



Habitants de Cusy, il est temps de penser à l'embellissement de vos maisons en concoctant déjà un projet pour votre jardin, vos balcons, ou vos fenêtres. En maison individuelle, la décoration ne s'arrête pas aux fleurs mais, doit prendre en compte l'environnement général qui intègre gazon, haies, arbustes. Le bel effet se dégage de l'harmonie entre ces composants paysagés. Mais tout ceci exige quelques connaissances en complément du savoir faire acquis ou pour remettre en question nos habitudes. Pour vous aider, nous vous proposons deux rencontres en vue d'échanger les expériences et de recevoir les conseils de professionnels.

**Le Samedi 20 Mars** : Deux sujets pratiques avec la taille des arbres d'ornement et la bonne manière de réaliser et d'utiliser un compostage. Ensuite une information sur le choix des végétaux pour composer une haie et la présentation en diapos de quelques belles réalisations.

**Le Samedi 08 Mai** : Le marché aux fleurs avec des producteurs garants de la qualité des plants, et en complément, quelques exemples concrets de compositions de Jardiniers. Une bonne occasion de « faire son marché » dans de bonnes conditions. Les lieux et les horaires seront précisés dans une information ultérieure.